

CONSEIL D'ADMINISTRATION D'AIX-MARSEILLE UNIVERSITE

DELIBERATION nº 2022/09/20-09-CA

Le **Conseil d'administration**, en sa séance du 20 septembre 2022, sous la présidence d'Éric BERTON, Président,

Vu le Code de l'Education,

Vu les Statuts modifiés d'Aix-Marseille Université,

Vu la délibération n° 2020/07/21-16 du Conseil d'administration d'Aix-Marseille Université, approuvant la réinscription sans frais des doctorants pour l'année universitaire 2020/2021, **Vu** la délibération du Conseil d'administration n°2021/07/20-11 du 20 juillet 2021 portant sur la reconduction des conditions de réinscription administrative sans frais pour 2021/2022,

Vu l'avis favorable de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du 15 septembre 2022,

Considérant que le contexte sanitaire lié à l'épidémie de COVID-19 perdure, il est proposé aux doctorants inscrits en 2020-2021 en dernière année de doctorat, qui ne seraient pas en mesure de soutenir leur thèse avant le 31 décembre 2021, de bénéficier du dispositif mis en place en 2020/2021 dans les conditions suivantes,

DECIDE:

OBJET : Reconduction des conditions de réinscription administrative sans frais en dernière année de doctorat - 2021/2022

Le Conseil d'administration approuve la reconduction des conditions de réinscription administrative sans frais au titre de l'année universitaire 2022/2023, telles que présentées ci-dessous :

- Réinscription sans frais sur l'année universitaire 2022/2023 pour les doctorants inscrits en 2021/2022, qui soutiendraient leur thèse au cours du premier trimestre 2023;
- La date limite de cette réinscription sans frais est fixée au 31 mars 2022;
- Paiement des frais d'inscription au titre de l'année universitaire 2021/2022 pour les doctorants bénéficiant de cette dispense et qui ne soutiendraient pas leur thèse avant le 31 mars 2022.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

Membres en exercice: 36

Ouorum: 18

Présents et représentés : 24

Fait à Marseille le 20 septembre 2022, Eric BERTON

Président d'Aix Marseille Université

Aix-Marseille Université - Jardin du Pharo - 58 boulevard Charles Livon - 13284 Marseille cedex 07 - France Tél. : +33 (0)4 91 39 65 00 - Fax : +33 (0)4 91 31 31 36 - www.univ-amu.fr